33e ANNÉE (4e SÉRIE) — No 38 — 21 SEPTEMBRE 1911

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

Prix d'abonnement pour tout l'Univers { **15 francs à l'Edition complète.**
10 — à l'Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Savants chrétiens : nouveaux souvenirs sur Cauchy. — II. Autres savants contemporains de Cauchy : Lamé, Duhamel, Regnault, Puiseux — III. Joseph Bertrand. — IV. Prédication de mathématicien. — V. Jules Tannery. — VI. M. de Cyon et les problèmes de l'espace et du temps. — VII. La religion de Verdi et la musique religieuse. — VIII. M. Raymond Poincaré. — IX. Lacordaire et de Falloux ; Mme Swetchine et dom Guéranger ; dom Guéranger et le P. Faber.

I. — Les *Etudes* du 5 mai nous ont apporté quelques souvenirs du P. Michel Jullien, qui fut, dans la seconde moitié du XIXe siècle, une des gloires scientifiques de la Compagnie de Jésus : auteur d'ouvrages considérables de mathématique (surtout *Problèmes de mécanique rationnelle)*, professeur de sciences au Collège Romain, fondateur et premier recteur du Collège du Caire, en ces dernières années attaché au sanctuaire de Matarieh.

Il a intitulé les pages qui paraissent aujourd'hui : *Souvenirs de mon séjour à Paris 1852-1856, comme étudiant de la Compagnie, à la Sorbonne et au Collège de France, pour les sciences mathématiques, physiques et naturelles.* Il les a écrites à la demande des supérieurs ; il avait désiré qu'elles demeurassent privées. Aujourd'hui qu'il n'est plus, ses confrères peuvent les publier ; et tout le monde s'en félicitera.

On était au lendemain de la loi de 1850. Des collèges allaient se fonder de divers côtés ; et il fallait former des professeurs. C'est à cette formation que travaillaient, à la Rue des Postes, quelques « scolastiques » jésuites, dont le P. Jullien, alors âgé de vingt-cinq ans.

Ses études mirent le P. Jullien en relations avec des princes de la science. Cauchy surtout, le plus grand de tous, le prince des mathématiques au XIXe siècle, l'honora d'une amitié très intime.

Nous avons présenté Cauchy à nos lecteurs il y a deux ans *(Ami* 1909, p. 210-212). Nous détachons des *Souvenirs* du P. Jullien quelques traits qui, touchant un aussi grand homme, doivent être retenus.

Cauchy aimait beaucoup les prêtres, et surtout les Jésuites. Il prenait plaisir à présenter ces jeunes scolastiques à ses confrères de l'Institut. Un jour, dans un groupe d'académiciens, abordant Leverrier : — « Savez-vous, fit-il, que le Père N... que voici n'est pas même bachelier ? C'est une honte pour votre Université. Monsieur Leverrier, vous devriez lui envoyer au moins un diplôme de licencié, et je gage qu'il vous fera vite une bonne thèse de docteur. » Il avait pris en confiance toute particulière le P. Jullien. Il s'aida souvent de lui, dans ses dernières années, pour mettre de l'ordre dans ses papiers, dans ses notes scientifiques : dure besogne : « Ses papiers étaient si mal écrits que je ne sais comment les compositeurs de l'imprimerie pouvaient les déchiffrer. »

En mourant (1857), Cauchy demanda que l'on confiât au P. Jullien, alors étudiant en théologie à Rome, le soin de revoir ses écrits, de rééditer les mémoires devenus rares ou dispersés dans des collections étrangères, de publier ceux qui n'avaient pas été imprimés. La famille de Cauchy fit part de ce désir au Provincial des Jésuites : celui-ci en écrivit au jeune Père, qui en exprima ses scrupules, aisés à comprendre ; et l'honneur décliné échut à un ami du P. Jullien, M. Valson, plus tard professeur de mathématiques à la Faculté de Grenoble et doyen finalement de la Faculté des Sciences de l'Université catholique de Lyon. Valson, dans sa *Vie et Travaux du baron Cauchy*, se reconnaît redevable au P. Jullien des cahiers manuscrits constituant le répertoire.

Un soir, à neuf heures, Cauchy entre en coup de vent, selon sa coutume, à la résidence des Jésuites. Les Pères sont à l'examen : — « Père, fait-il au P. Jullien, prenez votre chapeau et venez vite avec moi. — Où ? pourquoi faire ? —

Vous ne savez pas la grande nouvelle? On a beaucoup parlé aujourd'hui, à la séance de l'Académie, des tables tournantes, il paraît vraiment que c'est sérieux. Les familles de Morgan et de Maistre m'ont invité à voir la chose, à l'examiner chez elles. Comme le diable pourrait s'y trouver, je veux y aller avec un ecclésiastique. Venez. — Mais il me faut la permission de mon supérieur! » — On court chez le supérieur, déjà en train de se coucher : — « Allez, dit il, à la condition que M. Cauchy ne vous quitte pas et vous ramène lui-même à la maison. » Entendu. On part, à pied (Cauchy ne voulait pas d'autre véhicule), pour le faubourg Saint-Germain. Entrée au salon de M. de Morgan : là, une nombreuse société de beau monde fait tourner avec entrain un guéridon, sur lequel chacun tient les deux mains en contact avec les mains de ses voisins pour fermer le circuit du prétendu fluide moteur. Tous suivent le guéridon dans sa course accompagnée de rotation au travers du vaste salon : c'est presque une valse!

Nous regardons tout cela sans être convaincus du prodige, écrit le P. Jullien : le guéridon est si léger qu'il peut bien être entraîné par les mains de ce joyeux monde. M. Cauchy demande une expérience plus sérieuse. Il se met de la partie, me place entre lui et un jeune homme. Rien ne tourne, rien ne marche, malgré le désir manifeste qu'ont les jeunes gens et les dames de recommencer leur course et tournoiement dans le salon. On recommença plusieurs fois; le guéridon entre les mains de la joyeuse jeunesse marchait avec entrain; et chaque fois que M. Cauchy se mettait dans le circuit humain avec moi, il restait immobile, au désappointement de tous. Enfin le bon M. Cauchy me ramena à la rue des Postes vers le milieu de la nuit, sans avoir rien découvert, si ce n'est que le diable pourrait bien être de la partie, si toutefois le mouvement du guéridon est autre chose que le résultat d'une poussée inconsciente des mains posées sur lui.

Un autre jour, à cinq heures du matin cette fois, le P. Jullien était à faire son oraison, quand il entend monter précipitamment dans l'escalier de bois : un accident peut-être? Non, c'est Cauchy qui entre, mais toujours pressé, comme quelqu'un qui va manquer le train : — « Père, lisez vite cela. C'est un cantique que l'on m'a demandé pour la fête de sainte Geneviève à Saint-Etienne-du-Mont : on doit le chanter à la messe de sept heures. J'ai oublié de le montrer à quelque théologien. Peut-être y a-t-il quelque hérésie, quelque expression inexacte. Lisez, je corrigerai de suite. » Le Père lut et rassura le saint homme, qui s'en fut tout content, aussi vite qu'il était venu. Cauchy était poète; il aimait à versifier pour l'Eglise ou pour le roi, et n'y réussissait pas mal; et, comme il arrive souvent à des génies dont la poésie est le moindre talent, il paraissait tenir plus à ses vers qu'à ses théorèmes.

Il était la modestie même : ce qui ne l'empêchait pas d'avoir son franc-parler. Le P. de Ravignan, voulant dans une de ses conférences de Notre-Dame utiliser une comparaison empruntée aux mathématiques, s'en fit dicter les termes par son ami Cauchy, puis, une fois en chaire, changea, sans y attacher d'importance, quelques mots à la leçon. Cauchy, auditeur toujours assidu, va le trouver après la conférence : — « Mon Révérend Père, je vous en prie, ne parlez plus jamais de mathématiques, vous nous avez dit une sottise.»

Un autre jour : — « Vous savez, dit Cauchy au P. Jullien, que j'appartiens à la Société de Saint-François Régis pour la réhabilitation des mariages. Le soir, dans ma campagne de Sceaux, je prépare de pauvres gens au sacrement du mariage. J'en ai une douzaine de prêts; on les mariera dans dix jours. Il me faut de belles et grosses médailles, je veux leur laisser ce souvenir. Mais je n'entends rien aux médailles; achetez-les, je les paierai. Vous me les porterez à l'Académie lundi prochain. » — Le Père achète les médailles, va à l'Académie, et, la séance terminée, tire à part Cauchy qui causait avec quelques collègues, et lui remet son paquet. Cauchy l'ouvre aussitôt, et montrant les médailles à ses collègues : — « Voyez, Monsieur Lamé, les médailles que m'apporte le P. Jullien pour mes paroissiens; ne trouvez-vous pas qu'elles sont trop petites? Je lui en avais cependant demandé de grosses. Non, il me faut mieux que cela, » et il faisait sauter les médailles, tout le monde riant, sauf lui. Les médailles ne valaient pas sans doute les grosses médailles que les huissiers de l'Institut portent sur le ventre; mais le Père n'avait rien trouvé de plus gros.

II. — Ce Lamé dont le nom vient de se trouver sur les lèvres de Cauchy, était professeur de physique mathématique à la Sorbonne. Il n'avait pas reçu de sérieuse éducation religieuse et ne pratiquait pas. Cauchy, le voyant quelque peu désillusionné du monde et attristé par le déclin de sa santé, entreprit de le convertir. Car c'était un apôtre que Cauchy : apôtre infatigable, non pas seulement auprès des pauvres gens à marier, mais auprès même de ses collègues. Nous avons dit ailleurs comment il ramena à Dieu Hermite, une des plus pures gloires des mathématiques. Il venait d'y ramener aussi Duhamel, professeur d'algèbre supérieure à la Sorbonne; et il pensa un instant se servir de Duhamel pour ramener Lamé. Mais Duhamel ne pouvait lui être d'un secours très efficace, n'ayant pas sa flamme, et se contentant pour lui-même des pratiques obligatoires, la messe et les pâques. Cauchy songea alors à lier Lamé avec les jeunes scolastiques jésuites : ce qui fut vite fait, ces jeunes gens étant les élèves les plus assidus au cours peu fréquenté de physique mathématique. Ils eurent sur la religion plusieurs conversations avec le professeur. Celui-ci écrivit encore plus tard, après la mort de Cauchy, au P. Jullien, alors étudiant en théologie au Collège Romain, à propos de sciences : mais, note le Père, « faute de pouvoir répondre à ses questions, qui dépassaient ma portée, je dus lais-

ser cette correspondance, et je ne sais ce qui advint de cette belle âme si droite, si bienveillante. »

Sa bienveillance alla jusqu'à réaliser, en faveur de ses Jésuites, un tour de force incroyable. Une année, les premiers jours de novembre, parcourant l'affiche officielle qui annonce la réouverture de la Faculté des Sciences et fixe l'horaire des cours, voici que les jeunes scolastiques s'aperçoivent que l'horaire indiqué ne leur laisse pas une minute dans le milieu du jour pour dîner. Que faire ? L'affiche est définitive, signée du doyen de la Faculté, qui est Lamé lui-même, et du ministre de l'Instruction publique. Ils ébauchent vite un horaire nouveau, qui leur permette de dîner, et députent chez Lamé le P. Jullien et un compagnon. Lamé prend part à leur peine : — « Mais comment faire ? dit-il, les professeurs sont tous avertis, le ministre a approuvé ? Donnez-moi par écrit les modifications qui vous sont nécessaires, je vais trouver le ministre ; j'ai peu d'espoir de réussir. » — Le lendemain matin, tout était fait : des affiches nouvelles, munies de toutes les modifications désirables, avaient été collées, la nuit, par des afficheurs ministériels, sur les affiches anciennes, sans que personne s'aperçût de rien : les Jésuites furent seuls à bénir la Providence qui veille à la pâture de ses petits oiseaux, même jésuites.

Lamé était très modeste aussi. Il composait alors son *Traité de l'élasticité ;* et, comme il arrive assez souvent aux professeurs en travail de découverte, il nous donnait au fur et à mesure le résultat de ses recherches :

> La question principale fut : la déformation d'une sphère élastique sous une légère pression exercée aux extrémités d'un même diamètre. En face d'équations qu'on ne sait pas intégrer, le professeur, comme on fait en pareil cas, se mit à négliger les petites quantités, espérant arriver, malgré cela, à un résultat suffisamment approché... Or, après plusieurs mois de leçons sur le même problème et d'interminables formules, le professeur arriva à rien du tout : tous les termes représentant les déformations s'étaient évanouis ; on était, comme au départ, en face d'une parfaite sphère. M. Lamé eut l'humilité de nous demander pardon de cet échec, de ce travail inutile. Il n'en fut que mieux notre ami.

Nos jeunes Jésuites suivaient les leçons d'algèbre supérieure de Duhamel ; et il fallut leur arrivée à la Sorbonne pour donner un peu de vie à ce cours jusque-là fort délaissé. L'année précédente, Duhamel, avant d'entrer dans la salle, criait à l'appariteur (qui l'a lui-même raconté aux Jésuites) : — « Pair ou impair ? » Si l'appariteur répondait : « Impair, » c'est qu'il n'y avait qu'un seul auditeur : alors Duhamel rebroussait chemin. S'il y en avait deux, il entrait ; mais il n'y en eut jamais plus de deux, — avant les Jésuites.

Ou bien, quand il y en avait davantage, c'étaient auditeurs de fantaisie, quelque épicier sans clientèle venu là pour se chauffer, ou encore de ces dames bas bleu dont la race n'est pas éteinte et qui vont à tels cours par pure pose en se donnant des airs de prendre des notes où elles n'entendent pas un mot. — Témoin cette dame qui, au cours de chimie de Regnault (sur ce savant, voir *Ami* 1909, p. 309-310), voyant le professeur tracer au tableau les longues S des intégrales, dit à sa compagne, d'une voix évidemment destinée aux voisins : « Dis donc, ma chère, c'est une racine cubique qu'il extrait là ! »... Il eût été difficile de ne pas rire, à pareille audition : « L'élégant M. Regnault s'étouffait, note le P. Jullien, le visage collé contre le tableau noir, ne nous montrant que ses oreilles d'un rouge crête de coq. Il fallut un moment pour qu'il pût reprendre la parole. »

Un cours mieux fréquenté, c'était le cours de mécanique céleste, de Puiseux, au Collège de France (sur Puiseux, *Ami* 1909, p. 212-213). C'est là que nos jeunes Jésuites rencontrèrent pour la première fois le futur P. Joubert, alors professeur au collège Rollin : « Nous ne savions pas son nom, nous savions seulement sa modestie et son extrême réserve ; car, toujours poli, il ne nous adressa jamais la parole. Plus tard, nous fûmes heureux de le saluer du nom vénéré de P. Joubert, devenu si célèbre à l'école Sainte-Geneviève. »

Puiseux, le meilleur élève de Cauchy et son successeur à la Sorbonne, apôtre comme lui et son aide dans ses œuvres de zèle, fut bientôt, comme lui encore, l'ami des étudiants Jésuites. Il venait les voir à la rue des Postes, leur apporter des livres, leur demander si tout allait bien dans son cours. Un matin, avant le jour, le P. Jullien descendait précipitamment l'escalier tournant, le porte-poussière en main, quand tout à coup il heurte un personnage qui montait et renverse sur lui les immondices du porte-poussière : c'était Puiseux, qui rit de bon cœur de l'accident et s'en vient refaire un peu de toilette dans la chambre du religieux : — « Voilà ce qu'il en coûte, fait-il, de ne pas savoir que les Jésuites balayent leur chambre le matin, et d'entrer chez eux sans façon dans l'obscurité. »

III. — De tous les jeunes savants de l'Académie des Sciences, le plus en vue était alors Joseph Bertrand (né en 1822, mort secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences). Il avait été un enfant prodige : à quatorze ans il fut classé le premier au concours de l'Ecole Polytechnique, et ne put être admis que l'année suivante, faute d'âge. Il fut élu à l'Académie des Sciences en 1856, à trente-quatre ans. — « Dominé dès l'enfance par l'ambition scientifique, dit le P. Jullien, il me parut ne pas connaître d'autre passion » : oui, mais ce n'était pas la passion de la science pure, comme chez Cauchy, mais une passion à nuance fortement ambitieuse ; et quand l'ambition s'installe dans une âme, ce n'est pas sans y étouffer

certaines délicatesses. Chez Joseph Bertrand, le caractère ne fut pas toujours à la hauteur du talent, comme on va voir.

Il ne semble pas avoir été loin de la foi ; et, par les nombreux extraits que nous avons cités jadis de ses *Eloges académiques*, on a pu voir qu'il n'hésite pas et même qu'il aime à saisir l'occasion de rendre hommage à la foi de ceux qu'il célèbre. Le P. Jullien dit simplement qu'à l'époque où il l'a connu, bon père de famille, ne pensant qu'à ses enfants et à son avancement, il était trop affairé pour s'occuper de religion et ne songeait pas à en pratiquer les devoirs. Cauchy lui parla du P. Jullien : ils furent bientôt presque des amis. C'est Joseph Bertrand qui engagea le Père à rédiger le célèbre ouvrage de mécanique rationnelle qui fut adopté ensuite comme classique dans les grandes écoles de l'Etat.

Un jour que le P. Jullien fut le voir : « Je lis là de belles choses contre vous, » dit J. Bertrand en montrant le livre du P. Theiner [1] ouvert sur son bureau :

— « Pourtant, lui dis-je (poursuit le P. Jullien), vous me prenez au moins ponr un honnête homme, puisque vous me laissez puiser dans votre bibliothèque, ce que vous ne laissez pas faire à beaucoup de vos collègues bien respectables.

— Oui, mais il s'agit du corps de votre Compagnie, non pas de tel ou tel membre. Mais voyons, pourquoi vous êtes-vous fait jésuite ? Vous pouviez bien entrer dans l'Université et ailleurs.

— Puisque vous me le demandez, je vais vous le dire. Mon professeur de philosophie, qui était un jésuite, nous fit ce raisonnement. L'homme, tout homme, est créé par Dieu. Dieu en le créant a eu un but, un but digne de lui-même. Or, il n'y a que l'infini qui soit digne de Dieu. Donc Dieu m'a créé pour lui-même.

— C'est juste.

— Je n'ai donc qu'une chose à faire sur la terre, louer Dieu, le vénérer, le servir, culte extérieur, culte intérieur, obéissance en tout. Si je remplis de la sorte les intentions de Dieu, bien certainement il me récompensera dans l'éternel au-delà. Si je fais autre chose, sa justice devra me punir. »

M. Bertrand me fixe, croise les bras :

— « Mais savez-vous, mon cher Père, qu'il n'y a rien à dire. C'est un théorème que vous me donnez là.

— Je le sais bien. Aussi, m'examinant moi-même, j'ai pensé qu'en me faisant jésuite je serais plus sûr que dans le monde de louer, vénérer, servir Dieu et par là faire mon salut

— Mais alors, moi aussi je dois me faire moine ?

— Non ; vous êtes père de famille ; la volonté de Dieu est que vous vous appliquiez à élever vos enfants pour lui. Ce raisonnement qui vous a frappé, n'est que le préambule des *Exercices* de saint Ignace. Si vous étudiez cet admirable petit livre, vous en verrez bien d'autres tout aussi concluants. »

M. Bertrand resta pensif. Je me retirai, priant Dieu que la semence jetée sur un chemin fréquenté par bien des passants, ne soit pas foulée aux pieds ou enlevée par les oiseaux du ciel.

[1] Augustin Theiner, oratorien allemand, né à Breslau en 1804, † 1874, Préfet des Archives Vaticanes en 1855 (il en fut écarté en 1870). Il a réédité et continué Baronius et donné lui-même une quantité de travaux historiques où la critique est souvent très hâtive et superficielle. Le livre auquel fait allusion Joseph Bertrand, est probablement son *Histoire du Pontificat de Clément XIV*, publiée en 1853 et très attaquée.

A quelque temps de là, Bertrand invite le P. Jullien à faire passer un petit examen à son aîné, enfant de six ans qui traduisait déjà l'*Epitome*. Le Père est émerveillé du petit prodige qui marche sur les traces de son père, et plus heureux encore de constater comme il sait son catéchisme. On le retient à déjeuner. C'était un vendredi, et le repas était servi en gras. Mme Bertrand est toute confuse de n'avoir pas prévu la chose. Le Jésuite, assis entre le père et le fils, dit mi-riant au père : — « Faites passer le plat derrière moi, je ne veux pas le présenter à votre enfant, il sait trop bien son catéchisme. »

Un jour Bertrand lui dit : — « Je dois interroger au baccalauréat sur les *Provinciales* de Pascal et je ne suis pas fixé sur ce livre : que faut-il en penser ? — Je ne l'ai jamais lu ; mais j'ai toujours entendu dire par nos Pères qui les connaissent, que ces lettres, comme disait, je crois, Voltaire, sont d'illustres menteuses. — Apportez-moi un bon ouvrage où les *Provinciales* soient justement appréciées avec preuve à l'appui. » — Le P. Jullien prend conseil de son supérieur, qui lui fait acheter l'ouvrage de l'abbé Maynard. Bertrand le lit en entier : — « Ce n'est pas fort, dit-il ; mais pourtant il y a de bonnes remarques dont je ferai mon profit. » Longtemps après, Bertrand publiait (1891) un livre sur Pascal « dans un assez mauvais esprit. »

Enfin voici un dernier fait quelque peu nuageux dans ma mémoire. C'était après mon retour de Rome, vers 1863, je passais à Paris. Les Pères de la rue des Postes me dirent que M. Bertrand venait de publier dans le *Journal des savants* un mauvais article sur le procès de Galilée, et m'engagèrent à lui en manifester mon douloureux étonnement. — « Que voulez-vous ? me répondit-il, *on veut cela ; il faut bien me faire lire*, et après tout la chose n'est pas claire. »

Que pensez-vous de ce trait d'un éminent savant, d'un esprit d'élite, qui n'a rien à attendre ni à craindre d'aucun pouvoir, qui depuis des années est en possession de toute la gloire et de tous les titres de gloire désirables, et qui, par pure vanité de se faire lire et de plaire à un public qu'il méprise probablement, néglige d' « éclaircir », de chercher, de vérifier, et s'expose ainsi de légèreté de cœur à déverser la calomnie ?

Aussi ne trouvera-t-on pas excessif que le P. Jullien rapproche, de cette réponse de l'académicien Bertrand, la réponse d'un ancien élève de Mongré (collège des Jésuites, près Villefranche-sur-Saône), devenu journaliste communard et impie, mort enfin repentant dans une prison de Paris, entre les bras du P. de Régnon, qu'il avait appelé :

J'avais refusé de l'inviter (ce journaliste) à la réunion annuelle des anciens élèves de Mongré. Il vint s'en plaindre au P. Babaz, son ancien professeur de philosophie. — « Pourquoi vous êtes-vous lancé dans cette presse révolutionnaire et impie ? — Père, je me sentais quelque talent pour le journalisme militant ; et là, il faut se faire un nom ou végéter misérablement. J'ai jugé que j'arriverais plus sûrement et plus vite dans la mauvaise presse que dans la bonne. »

Que de journalistes dévoyés dont c'est l'histoire !

De province ou de l'étranger, nos jeunes scolastiques se voyaient charger, pour les cabinets de physique, de quantité de commissions qui les mettaient en rapports avec toutes sortes de célébrités. C'est ainsi qu'ils eurent tant de bobines à commander à Ruhmkorff qu'ils en devinrent presque familiers avec ce brave ouvrier allemand, enrichi par son invention et devenu presque l'égal des savants : « C'était un homme d'une simplicité, d'une bonhomie admirable. Que n'était-il catholique ! »

Chez Dubosq, le grand constructeur d'appareils optiques et de lumière électrique, ils étaient invités à de belles séances de projections, où ils rencontraient d'ordinaire l'abbé Moigno (qui avait été jésuite) :

Celui-ci aimait à nous parler et ne manquait pas de nous dire presque chaque fois qu'il comptait bien rentrer dans la Compagnie, que le Père général le lui avait fait espérer, qu'il n'attendait que d'avoir lancé telle ou telle affaire pour faire le pas. Mais après une affaire en venait une autre, et un jour vint la mort.

Et, dès ce temps-là et dès tous les temps, il y avait et il y aura toujours, à côté des grands savants chrétiens, les « petits savants, qui à Paris voltigent autour des savants pour leur prendre quelque butin et s'en parer. Flammarion, Guimet sont restés dans ma mémoire comme les types les plus achevés de l'espèce. »

IV. — Il faut donner un spécimen enfin de la prédication du P. Jullien. La première fois que ses supérieurs l'appliquent à ce ministère, il s'examine, constate son peu d'aptitude, sa répugnance, se tire de difficulté par la résolution suivante : « Je me persuaderai que je dois faire les exhortations comme je fais les classes. » — Il prêchera donc, pourvu que « l'auditoire puisse se contenter de tirer profit d'une exhortation faite à la manière d'une classe. » Et il trouve, dans ses souvenirs de « classe » de mathématiques, des comparaisons pleines de saveur et de force.

Soit, par exemple, la vérité suivante : les créatures étant pour l'homme des moyens d'arriver à sa fin qui est Dieu, — des moyens, pas autre chose, — la raison exige de les traiter comme telles, sans prédilections anticipées. Cette méthode est dite « d'indifférence. » Il va en mettre en lumière la nécessité pratique, par deux comparaisons :

1° Chaque fois qu'il est tenté, l'homme, il est vrai, peut résister avec la grâce ; mais, en fait, s'il conserve dans le cœur une affection aux créatures s'il ne s'est pas fait indifférent, tôt ou tard, une fois ou l'autre, il cédera à la tentation par surprise ; car cette affection à la créature est une *force constante* qui sollicite l'âme dans le sens de la tentation. Or, sur les esprits comme sur les corps, rien n'est puissant comme une force constante.

2° Pour qu'un édifice tienne, il ne suffit pas qu'il soit fondé sur le roc, il faut encore que le rocher naturellement incliné soit taillé horizontalement : sur un rocher en pente, l'édifice glisserait et tomberait infailliblement. C'est en me faisant indifférent que *je supprimerai la pente ;* impossible d'arriver autrement à la stabilité.

... Ces vérités, profondément imprimées dans l'âme et prises pour règles de la vie, font l'homme sérieux, l'homme qui met aux choses de la vie l'importance qu'elles méritent. Elles font l'homme droit et toujours conséquent avec lui-même ; elles font l'homme sage, de bon conseil pour les autres. Elles donnent à la prédication un cachet particulier de raison qui attire l'incrédule, loin de le repousser, et à une doctrine spirituelle, un élément spécial de solidité que les illusions et les erreurs de nos temps ne peuvent ébranler.

Le P. Jullien, nous dit son confrère des *Etudes*, a aimé le devoir constamment comme il aurait fait un théorème. Il a accompli sa mort avec simplicité, mais en parfaite certitude. Une fois rassuré par les sacrements contre les troubles de la dernière heure : — « Maintenant, fit-il, le démon est confondu. » Peu de jours auparavant, il écrivait : « Je m'achemine vers l'infini » ; mais, par une réminiscence peut-être involontaire, sa main, au lieu de tracer le dernier mot, avait recouru au symbole familier, au signe de l'infini mathématique.

V. — Sur Jules Tannery († décembre 1910), savant bien connu dans le domaine de la vulgarisation par la refonte qu'il a faite de la partie scientifique des Dictionnaires de Bouillet, notice dans *Revue de Paris* du 15 janvier 1911 (par Em. Hovelaque) : né 1848 ; admis à l'Ecole Normale en 1866 ; agrégé des mathématiques en 1869 ; professeur en province (Rennes et Caen) 1869-1872 ; agrégé-préparateur de mathématiques à l'Ecole Normale en 1872 ; au lycée Saint-Louis en 1875 ; 1875 1880 suppléant de mécanique physique à la Sorbonne ; maître de conférences à l'Ecole Normale 1881, à Sèvres 1882 ; sous-directeur des études scientifiques à l'Ecole Normale depuis 1884 ; membre du Conseil de perfectionnement des Ecoles de la Marine depuis 1900 ; membre libre de l'Académie des Sciences en 1907.

Esprit très ouvert, également doué pour les arts et pour les sciences : il entra à l'Ecole normale par la section des sciences ; il eût pu y entrer par la section des lettres et hésita un instant sur l'orientation à donner à sa carrière. Tempérament sceptique, qui ne savait pas conclure, pas plus en matière scientifique qu'en matière morale et religieuse. Il n'avait pas gardé la foi de son éducation première ; on ne voit pas qu'il l'ait retrouvée.

Mais il n'a pas été heureux dans son incroyance. Il avait perdu toute foi, non pas seulement à la vérité religieuse, mais même à la certitude scientifique. Il ne croyait pas que la vérité, qu'aucune vérité fût de ce monde. Il a beaucoup travaillé. Il s'est acharné au travail, mais sans en attendre rien de certain. C'était le travail pour le travail, sans but, un travail qui faisait office de narcotique et lui procurait l'oubli des inquiétudes de sa pensée.

« Ce que Tannery cherchait, a dit M. Lavisse sur sa tombe, ce qu'il aimait dans les sciences,

dans les lettres et dans les arts, c'était l'effort vers un idéal humain, un idéal très noble. » — Idéal « humain, » a soin de souligner M. Lavisse : bien moins que cela encore, car Tannery n'a jamais été sûr qu'il y eût un idéal, même humain, au bout de son effort : l'idéal pour lui, c'était l'effort même, un effort dans le vide, un effort qui ne tendait à rien de réel, à rien d'accessible. Il l'a dit lui-même, dans un sonnet retrouvé parmi ses papiers :

Nous sommes convaincus que tout est inutile,
Qu'il est fou de vouloir lutter contre le sort,
Que nous ramons en vain pour atteindre le port,
Qu'en vain nous labourons une terre infertile,

Qu'il n'est pas un seul but qui vaille un seul effort,
Que nous usons pour rien dans un travail stérile,
Notre cœur impuissant, notre cerveau débile,
Et que tout doit plonger dans l'éternelle mort.

Mais notre volonté ne sera point lassée ;
Si la réalité nous donne la nausée,
Si nous avons l'horreur de ce monde banal ;

Comme un archer sans flèche et qui veut l'impossible,
Qui s'acharne toujours à regarder la cible,
Nous resterons les yeux fixés sur l'Idéal.

Un autre jour, il nous dit l'écroulement, et de sa foi religieuse, et de sa foi à la « froide science » :

Il ne me reste rien : l'idéal, le réel,
Les choses de la terre et les rêves du ciel,
N'ont laissé dans mon cœur qu'une faim plus avide,

Et de cruels sanglots viennent de temps en temps
Briser et soulager ma poitrine, et j'entends
Mes inutiles cris se perdre dans le vide.

Il a touché le fond du désespoir :

Sûrs de ne posséder jamais la vérité,
Las de voir tour à tour s'écrouler les systèmes,
Dédaignant les regrets, les plaintes, les blasphèmes,
Nous courberons le front sous la nécessité.

Nous sommes pour toujours désabusés du rêve,
Et nous n'attendrons plus que le soleil se lève,
Et nous n'userons plus nos yeux à ne rien voir.

Ayant perdu le goût des recherches stériles,
Nous irons dans la nuit devant nous, et tranquilles
Dans la sérénité de notre désespoir.

Une « sérénité, » une « tranquillité, » un « désabusement » qui s'expriment en navrances si éperdues, ne sont guère authentiques ; et nul ne les enviera. Cet homme a souffert.

On nous dit encore que son ami Boutroux exerçait sur lui une influence relevante : témoin ce sonnet où Tannery semble tâcher à mettre en vers « la Contingence des Lois de la Nature » de son ami :

... Non : tout n'obéit pas aux lois mathématiques
Et le nombre n'est pas le roi de l'univers :
Un jour, la liberté saura briser ses fers ;
Un jour, elle vaincra les forces mécaniques.

Elle réside au sein de l'atome vivant,
Elle est indestructible, elle anime tout être...
Obscure dans la plante où nous la voyons naître,

Dans l'échelle animale elle va grandissant.
Nous la sentons en nous : ô mornes Destinées,
Par son progrès sacré vous serez détrônées !

Bel élan lyrique : mais qu'est-ce que cela pour apaiser ces « cris » du cœur dont il hurlait tout à l'heure l' « inutilité » ?

« Le combat est plus beau que la victoire, » a-t-il écrit encore. Et l'on nous dit qu'il aurait pu ajouter que « la certitude de la défaite ne rend pas le combat moins beau, tout au contraire » : quelle espèce de morale est ceci ? et quel sophisme que de vouloir transporter dans le domaine de la morale ce qui peut se dire *modo oratorio*, mais *modo oratorio* seulement, de certains efforts désespérés sur un champ de bataille, car là même, sur un champ de bataille, les braves qui courent héroïquement au-devant d'une défaite certaine, attendent quand même de leur lutte un bénéfice pour la patrie !

Et l'on nous célèbre enfin chez Tannery un cœur très aimant. Ce sont les lumières du cœur qui l'ont protégé contre les ténèbres de son esprit. — « Si son scepticisme a ruiné les assises de toutes ses croyances intellectuelles, nous dit-on, sur l'universelle ruine a grandi *sa foi aux devoirs clairs et certains du cœur*, aux vérités vitales qui permettent à l'âme de ne point mourir désespérée, la pauvre fleur de bonté et de beauté humaines qui parfume nos heures brèves et misérables et dont la douceur console de vivre. »

Et c'est vrai ; le cœur, chez lui comme chez beaucoup d'autres, est resté meilleur que l'esprit, et ne s'est pas laissé entraîner dans le nihilisme de l'esprit. Mais ce sont là phénomènes accidentels que l'on ne saurait ériger en doctrine, en règle de morale, comme il le fait dans cette page d'ailleurs fort éloquente :

Si l'on se fait peu à peu à cette solitude intellectuelle où il faut bien demeurer et qui, d'abord, semblait si désolée, c'est qu'il reste un refuge où l'on peut se tenir avec assurance (?) : abandonnons notre intelligence à l'ennemi *(le scepticisme)*, laissons-le régner en maître dans ce pays dont il a tué ou chassé tous les habitants ; *gardons notre cœur :* continuons d'aimer, avec une ferveur croissante, ce que nous sentons être beau, être bon : nous pouvons ne plus croire, nous ne pouvons nous empêcher de sentir, si nous vivons encore. Faut-il savoir pour les aimer ce que sont le bien et le beau ? faut-il savoir pour ressentir une brûlure comment le feu cause dans nos tissus cette désorganisation que la douleur nous révèle ? Ne laissons point pénétrer le doute dans nos sentiments, l'égoïsme nous envahirait à la suite : c'est là vraiment la part qu'il faut réserver. De cette façon nous sauverons ce qui importe le plus à la vie pratique, car nous sommes dans l'action moins guidés par nos idées abstraites que poussés par nos sentiments.

La veuve de Tannery a confié les nombreux papiers de son mari à MM. Boutroux et Borel, en vue d'un classement et de publications diverses ; et c'est au sentiment qu'est faite la place de choix dans la première anthologie qui nous est présentée de ces inédits *(Revue du Mois*, mars et avril). Tannery fut un fervent de l'amitié :

Qu'il serait difficile de ne pas mépriser notre espèce, si l'on ne rencontrait pas quelques vieillards qui, malgré l'expérience qu'ils ont de la vie et des hommes, croient encore à l'amitié et la pratiquent !...

Il y a dans l'amitié des délicatesses dont l'insatiable amour ne veut point : avec lui, il ne faut pas craindre de dépasser la mesure : il n'en veut pas...

Au commencement de l'amitié, on est tout étonné d'avoir tant d'idées communes, tant de goûts qui sont les mêmes ; il semble que l'on se pénètre mutuellement, que l'on se mêle l'un à l'autre ; peu à peu, les éléments mélangés se séparent et ne restent plus confondus que dans un petit espace : chacun se retrouve, l'amitié reste.

Si vous ne croyez pas en vous-même, donnez-vous entièrement à vos amis : quelque chose de vous y vivra peut-être et y fleurira.

C'est un grand malheur, que de ne pouvoir aimer ce qu'on admire.

Sur les débris de toutes sortes que les fuyantes années laissent dans nos cœurs, fleurit cette pensée douce, que nous aimons nos amis depuis un temps plus long.

Pensée « douce » assurément ; mais on peut douter que, même pour Tannery, elle ait été une consolation suffisante à ces « débris de toutes sortes. » L'amitié, l'amitié humaine, n'est tout de même pas le tout de l'homme. Et toutes ces « douceurs » ne vont pas bien loin.

C'est dans cette première anthologie que nous trouvons cette pensée encore, d'une tendresse triste : « Ceux qui espèrent peu se retrouver dans un autre monde, n'ayant qu'un temps bien court à s'aimer, doivent en profiter. » — Sachons-lui gré de n'avoir pas écrit : « ceux qui n'espèrent pas, » mais : « ceux qui espèrent peu, » nuance où transparaît le fond indécis de son esprit et peut-être quelque lueur d'espoir ou tout au moins quelque désir d'espérer [1].

VI. — L'éminent savant chrétien que nous avons présenté déjà à nos lecteurs (*Ami* 1910, p. 440, p. 837), M. Elie de Cyon, donnait naguère à la *Revue scientifique* (20 mai 1911), sous ce titre : *Les problèmes de l'espace et du temps*, l'introduction de l'ouvrage qui a paru ensuite : *L'Oreille, organe d'orientation dans le temps et dans l'espace*, in 8 de XIV-298 p., avec 45 figures dans le texte, 3 planches hors texte et un portrait de Flourens, reliure anglaise, 6 f., Paris, Alcan.

C'est un ouvrage définitif. C'est le couronnement d'une longue période de travaux menés sans relâche. Il y a quarante ans que M. de Cyon a commencé à diriger (au début de l'année 1872) ses principaux efforts vers l'étude expérimentale des rapports fonctionnels qui pouvaient exister entre l'organe de la vue et le labyrinthe de l'oreille. Il a dit ailleurs par suite de quelles coïncidences heureuses il a reçu, pendant un séjour à la mer (été de 1873), l'intuition des véritables rapports entre les canaux semi-circulaires du labyrinthe et le problème de l'espace. Quelques semaines plus tard, il adressait aux Archives de Pflüger (*Archiv für die gesammte Physiologie)* sa première communication sur la destination physiologique du système des canaux. C'était le premier jalon de sa future théorie du sens de l'espace. Depuis, il n'a cessé de poursuivre ses recherches en ce sens, dans son laboratoire de Pétersbourg en 1874 ; dans le laboratoire de Ludwig, à Leipzig, en 1875 et 1876 ; à Paris ensuite, où Claude Bernard communiquait de sa part, en août 1876, à l'Académie des Sciences, une première note sur le fonctionnement du mécanisme complexe par lequel le nerf acoustique domine tous les mouvements des globes oculaires ; l'année suivante, 31 décembre 1877, nouvelle note à l'Académie des Sciences, communiquée toujours par Cl. Bernard et résumant les traits principaux de la théorie des fonctions du système des canaux semi-

[1] Il a un très long morceau sur la ruine, qu'il croit certaine, du christianisme et même de toute religion :

« Jusqu'ici, dit-il, la Religion a été intimement mêlée à notre vie : elle en a été regardée, plus ou moins sincèrement, comme la raison et le but ; ceux qui se croient le plus dégagés du christianisme y sont encore enfoncés par leur propre éducation, par celle de leurs ancêtres. Certes, les croyances morales peuvent être séparées, chez les individus, de la religion qui les a fait fructifier, comme le fruit, quand il est parfait, se détache de l'arbre qui l'a porté, mais *il n'est pas sûr qu'il en soit de même dans la société*, et que les fruits ne cessent pas de pousser quand l'arbre sera mort.

« Sans doute, on continuera d'enseigner la morale, mais à quoi servira cet enseignement abstrait, que restera-t-il à l'enfant de ce catéchisme qu'on lui aura fait réciter ? Suffit-il de connaître la loi pour s'y conformer, suffit-il de voir devant soi le chemin souvent rude de la vertu et du sacrifice, pour vouloir en gravir les pentes abruptes ? Par l'attrait d'une légende dramatique, par la reconnaissance que nous devons au Dieu qui s'est immolé pour nous, par l'espérance en des biens infinis et impérissables, le christianisme a su nous détacher un peu des jouissances immédiates ; comment, sans nous rattacher à rien, parviendrons-nous à ce détachement ? Eh quoi ? ces églises vastes et sombres, ces chants aigus et pénétrants, ces gestes mystérieux dont le sens est ignoré de ceux-là même qui les font, ces riches et étranges vêtements qui font naître en nous comme le souvenir de civilisations enfouies dans un passé très lointain, ces paroles lentes et solennelles, cette langue morte elle-même, cette mise en scène, d'un art consommé, qui nous procure, malgré que nous en ayons, cette étrange sensation qui est comme le signe extérieur, matériel du sentiment religieux, l'image du Christ dont les bras sanglants semblent s'ouvrir pour nous étreindre, l'angoisse qui nous prend quand nous nous rappelons sa douloureuse histoire, l'amour dans les liens duquel il a enveloppé le monde et *dont nous ne sommes pas encore dégagés*, l'espoir infini dont il a rempli les cœurs, tout cela n'était-il rien ? Comment remplacer cette source qui va tarir, où l'humanité a cru, si longtemps, se désaltérer, où elle n'a bu, peut-être, qu'une soif plus ardente d'impossibles voluptés ?... »

Puis, derechef, une conclusion sceptique :

« Peut-être après tout, la situation n'est-elle pas si désespérée : elle nous effraye parce qu'elle est sans exemple. Si l'humanité a la force de vivre, elle trouvera, à cette maladie d'un genre nouveau, des remèdes qu'on ne connaît pas encore. En fait, notre société subsiste, malgré l'affaiblissement de la foi, malgré les divisions et les haines que met entre nous ce moribond (le christianisme ! !) qui ne veut pas s'en aller, et nos mœurs ne sont pas plus mauvaises que d'autres. Il se peut que les religions aient assez transformé nos cerveaux pour que nous puissions vivre entre nous sans leur secours, devenu inutile. »

Etayer tout un système d'ordre moral et social, tout l'avenir du monde, sur des « peut-être... il se peut... il est possible... » : pour un esprit scientifique, quelle misère, quel désarroi !

Finalement :

« Au surplus, il se pourrait que cette question fût bien oiseuse, et les causes de la mort de notre race seront *à l'aventure*, tout à fait prosaïques : nous prodiguons en une heure les richesses que de longs siècles ont accumulées sur notre planète : bientôt il n'y aura plus de charbon, et si l'on ne trouve à le remplacer, les trois quarts de l'humanité mourront de froid et de faim et le reste sera bien vite réduit à l'état sauvage. » — Quelle perspective ? Hors de l'Evangile, hors de la *bonne nouvelle*, voilà ce qui, foi de savant, attend l'humanité !

circulaires comme organe périphérique du sens de l'espace ; en 1878, exposé plus détaillé dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, section des Sciences naturelles, t. XVIII ; puis, thèse de doctorat à la Faculté de Médecine ; — puis, à mesure que de nouvelles expériences venaient confirmer ou préciser l'intuition première, à mesure aussi que les objections surgissaient, série de travaux et de mémoires publiés dans les principales Revues de France ou d'Allemagne (*Archiv* de Pflüger; *Archiv für Physiologie und Anatomie* de du Bois-Reymond Engelmann ; *Comptes rendus* de l'Académie des Sciences de Paris ; *Revue philosophique ; Revue scientifique ; Revue générale des Sciences*, etc.). — Il faut avoir essayé au moins de suivre le détail de tout cela pour entrevoir au prix de quelles expériences et contre-expériences, au prix de quel labeur acharné et minutieux la nature livre ses secrets et permet enfin d'édifier, sur assises solides, des conclusions scientifiques.

C'est de tous ces travaux que M. de Cyon vient enfin de nous donner, dans son livre *L'Oreille*, un exposé intégral et méthodique, technique et scientifique, évidemment, mais d'une admirable clarté toujours. Et au terme de toutes ces expériences, brille une vérité philosophique : la démonstration définitive de l'existence, dans le labyrinthe de l'oreille, de deux organes de sens bien déterminés : le sens géométrique et le sens arithmétique : deux sens généraux, auxquels nous devons, d'une part la faculté de nous orienter dans l'espace et dans le temps, et d'autre part l'origine de nos concepts de l'espace, du temps et du nombre.

M. de Cyon rend un noble hommage à ses précurseurs, à ses initiateurs, dont le plus décisif fut notre grand Flourens († 1867) (Flourens a connu, avant de mourir, la première découverte de M. de Cyon, des nerfs du cœur, en 1866), et auparavant, à la fin du XVIII^e siècle et dans les premières années du XIX^e, les deux illustres Italiens, l'abbé Spallanzani (en 1794) et Venturi, le physicien bolonais.

Comment se fait-il que ces grands naturalistes n'aient pas essayé de diriger leurs investigations expérimentales vers le côté psychologique du problème ? Venturi a bien prononcé le mot : « sens de l'espace », et a même essayé de le localiser principalement dans l'organe de l'ouïe ; mais il ignorait encore l'admirable système des trois canaux semicirculaires du labyrinthe, disposés perpendiculairement l'un à l'autre dans les trois directions de l'espace : il lui manquait ainsi le point d'appui fondamental pour s'attaquer au problème philosophique. Et d'ailleurs, l'apriorisme de Kant, qui déjà sévissait sur le monde intellectuel au temps où écrivit Venturi (1808), l'apriorisme des concepts kantistes du temps et de l'espace empêcha Venturi d'approfondir davantage la portée philosophique de ses observations. Une théorie qui, comme la théorie kantiste, paraît tout expliquer sans exiger de preuves et sans nécessiter ni études ni recherches, est toujours séduisante. Et depuis, c'est à la philosophie aprioristique de Kant que s'est heurtée toute tentative de résoudre d'une façon scientifique le problème de l'espace et du temps : ceci s'applique aussi bien aux tentatives faites par des philosophes comme Beneke, Ueberweg et d'autres, ou par des mathématiciens comme Gauss et par des mathématiciens-physiologistes comme Helmholtz.

Désormais, après les travaux de M. de Cyon, nous savons que c'est le labyrinthe de l'oreille qui est l'organe 1° du sens géométrique, origine du concept d'espace [1], et 2° du sens arithmétique, origine des concepts de temps et de nombre. Et M. de Cyon, qui n'a jamais eu l'ombre de superstition pour Kant, a été très heureux d'apprendre, par l'illustre maître du thomisme à l'Université de Vienne (Mgr Commer), que ses solutions physiologiques des problèmes de l'espace et du temps confirment les conceptions d'Aristote et de saint Thomas. Il y a plus de deux mille ans qu'Aristote, par une vue géniale, regardait l'oreille comme le plus intellectuel de tous les sens : voilà qui est démontré maintenant par la physiologie :

> Depuis Aristote, en passant par saint Thomas d'Aquin et en finissant par Helmholtz, dit M. de Cyon, tous les grands penseurs considéraient l'ouïe comme le plus intellectuel et le plus puissant de tous les sens. Un siècle de recherches physiologiques expérimentales était nécessaire pour l'établir définitivement.

VII. — Verdi, l'illustre compositeur italien († 1901), qui, au moins dans les trente dernières années de sa longue vie (né en 1814), a écrit pas mal de musique religieuse, Verdi fut-il un croyant ?

C'est la question que se pose M. Camille Bellaigue, à la fin de ses conférences de cette année (*Revue Hebdomadaire*, 13 et 20 mai). Et il n'a, pour la résoudre, que les deux témoignages que voici. Le premier est d'un de ceux qui ont le mieux connu Verdi, — de Boito, qui écrivait ceci à M. Bellaigue en décembre 1910 :

> Voici le jour entre les jours de l'année qu'il aimait le plus. La veille de Noël lui rappelait les saintes magies de l'enfance, les enchantements de la foi, qui n'est vrai-

[1] A l'appui de cette découverte on peut mentionner encore la note que présentait l'autre jour à l'Académie des Sciences de Paris M. Yves Delage, d'après les expériences de M. Truschel (de Strasbourg) sur le sens de la direction chez les aveugles.

Les aveugles se dirigent, et évitent les obstacles, comme s'ils avaient des sensations spéciales : certains auteurs, pour expliquer ces phénomènes, ont admis l'existence d'un nouveau sens, appelé quelquefois « le sixième sens des aveugles ; » on a même imaginé que les obstacles se révèlent à eux par des émanations inconnues. — Mais des expériences faites par M. Truschel à Strasbourg et renouvelées par lui à Paris en présence de spécialistes de l'œil, il résulte que cette perception des aveugles repose, non pas sur un sixième sens, mais exclusivement sur la réflexion des bruits et n'est d'ailleurs pas uniquement propre aux aveugles (par exemple, là où la réflexion des bruits diminue, sur un sol couvert de neige, sur un plancher recouvert d'un tapis, les aveugles ont la plus grande difficulté à s'orienter). C'est au labyrinthe que M. Truschel rapporte ces perceptions.

ment céleste que lorsqu'elle s'élève jusqu'à la crédulité au prodige. Cette crédulité, hélas ! il l'avait perdue, comme nous tous, de bonne heure. Mais il en garda, plus que nous peut-être, un poignant regret pendant toute sa vie. Il a donné l'exemple de la foi chrétienne par l'émouvante beauté de ses œuvres religieuses, par l'observance des rites (te souviens-tu de sa belle tête baissée dans la chapelle de Sant'Agata ?), par son illustre hommage à Manzoni, par l'ordonnance de ses funérailles trouvée dans son testament : « *Un prêtre, un cierge, une croix.* » Il savait que la foi est le soutien des cœurs. Aux travailleurs des champs, aux malheureux, aux affligés qui l'entouraient, il s'offrait lui-même comme exemple, sans ostentation, humblement, sévèrement, pour être utile à leur conscience. — *Et maintenant il faut arrêter cette enquête :* passer outre me conduirait loin, à travers les détours d'une recherche psychologique où sa grande personnalité n'aurait rien à perdre, mais où moi-même je craindrais de m'égarer. *Dans le sens idéal, moral, social,* c'était un grand chrétien ; mais il faut bien se garder de le présenter comme un catholique au sens politique et strictement théologique du mot : rien ne serait plus contraire à la vérité.

A ceux que nous aimons, souhaitons que l'on puisse rendre d'eux et de leur christianisme un témoignage plus net.

L'autre témoignage est d' « une femme au grand cœur, et qui n'est plus, une des plus fidèles et des plus nobles amies du maître. » Voici ce qu'elle a écrit à M. Bellaigue :

Notre intimité (elle et Verdi) dura jusqu'à sa mort, et j'eus le triste bonheur de veiller à son chevet pendant les cinq jours que dura sa maladie. *Il avait entièrement perdu connaissance.* Un seul instant il parut comprendre son état. Lorsque Mgr Catena, un de nos plus dignes prélats, le même qui avait fermé les yeux à Manzoni, lui offrit la main, le grand mourant la lui serra, le regarda en souriant, puis ferma ses beaux yeux pour ne plus les rouvrir ici-bas. *Mgr Catena croit que cet intelligent sourire aura suffi pour sauver cette grande âme.*

Personne assurément n'a le droit de croire le contraire ou d'affirmer le contraire. Mais encore une fois, ne souhaitons à personne que l'on en soit réduit, sur ses derniers instants, à une espérance aussi vaguement fondée.

Verdi avait écrit dès 1868, à l'occasion de la mort de Rossini, un *Libera,* fragment d'une Messe de *Requiem* qui ne fut point exécutée. Sa première grande œuvre de musique religieuse est la Messe de *Requiem* qu'il composa à la mémoire de Manzoni († 1873) et qui fut exécutée pour la première fois le jour de l'anniversaire funèbre, le 22 mai 1874, à Milan, à l'église San Marco. Les treize ans qui suivent ce *Requiem,* Verdi garde le silence, revient à la musique d'opéra avec son triomphal *Othello* en 1887 et son *Falstaff* en 1893, puis, à la fin de sa vie, deux ans avant sa mort, retourne à la musique religieuse avec un *Stabat Mater,* un *Te Deum,* des *Laudes à la Vierge* et deux *Ave Maria,* toutes œuvres datant de 1899.

Ces dernières pièces à la Vierge, les *Laudes* et les *Ave Maria,* sont de la musique *alla Palestrina.* Verdi avait écrit lui-même un jour, en 1892, à Hans de Bülow : — « Vous êtes heureux, vous autres, d'être encore les fils de Bach... tandis que nous !... nous pourtant, fils de Palestrina, nous eûmes jadis une grande école, et qui était nôtre !... Si nous pouvions y revenir ! »

Mais le reste de sa musique religieuse, son *Requiem* surtout, a été jugé trop humain, trop dramatique. Et le jugement était mérité. Sur quoi, pour absoudre Verdi, M. Bellaigue propose d'établir ou de rétablir une distinction, essentielle et trop effacée, entre la musique d'église et la musique religieuse. La distinction a sa raison d'être, encore qu'elle ne puisse suffire à tout absoudre.

La musique d'église, dont la mission est d'accompagner les paroles mêmes du culte catholique, ou plutôt d'être ces paroles chantées, rien de plus, — doit être strictement liturgique : voir là-dessus les règles rappelées et précisées par le *Motu proprio* du 22 novembre 1903, du Souverain Pontife actuellement régnant.

Mais, dit M. Bellaigue, il existe et toujours il exista, dans la musique sacrée, un ordre différent, extérieur en quelque sorte au sanctuaire, où, sous des formes plus extérieures aussi, plus variées, plus libres surtout, se manifeste encore l'idéal religieux. Il va de soi que les paroles mêmes de la liturgie peuvent servir alors de texte, ou de prétexte, à la musique[1]. Le *Requiem* un peu trop vanté de Mozart, la *Messe* en *si* mineur de Bach et celle en *ré* de Beethoven, admirables toutes deux, le *Requiem* exorbitant de Berlioz, voilà quatre exemplaires inégaux et fameux d'un genre où le *Requiem* de Verdi ne figure pas sans gloire. *Sa place,* comme celle des œuvres précédentes, *n'est point à l'église; tout les en éloigne, toutes :* leurs dimensions et leurs développements, leur caractère et leur style, sans parler de l'élément orchestral. Et je sais bien qu'une église entendit pour la première fois le *Requiem* à la mémoire de Manzoni ; mais ce fut aussi pour la dernière, et la salle de concert parut, tout de suite après, le lieu désigné pour cette commémoration pathétique en même temps que sacrée.

Aussi bien, pourquoi n'aurait-elle pas l'un et l'autre caractère, sous les réserves, ou tout au contraire avec les libertés que la musique religieuse *et non d'église* permet ? Une messe de *Requiem,* ou seulement une messe commune, comporte, à côté de la prière, et mêle par moment à la prière un élément dramatique, auquel, dans les chefs-d'œuvre précités, un Beethoven, un Bach lui-même ne sont pas demeurés insensibles.

En exemple de cette dramatisation de la musique d'église, M. Bellaigue nous présente l'*Exspecto resurrectionem mortuorum,* qui, sous le doigt de Bach, devient une pittoresque et saisissante vision, et non plus seulement l'affirmation dogmatique de la résurrection générale. — De même, Beethoven, dans son *Crucifixus,* nous apparaît, par le mouvement et la couleur, le rival d'un Rubens. — Il le surpasse peut-être quand, à la fin de son *Agnus Dei,* rien qu'au nom de cette paix qu'il vient d'implorer avec instance, et pour nous la rendre plus désirable encore, il évoque la

[1] Ceci ne va pas autant de soi que semble le penser M. Bellaigue. Il peut n'être pas mal, en telles circonstances données, d'utiliser les paroles liturgiques pour une musique destinée à d'autres locaux que les églises. Mais chacun sent aussi que cette liberté, maniée par des artistes qui sont beaucoup plus artistes que chrétiens, peut fort bien risquer de tourner à la déformation ou à la profanation.

guerre, par la voix de trompettes que Shakespeare aurait appelées « hideuses. »

A plus forte raison ne s'étonnera-t-on pas qu'un Verdi, par tempérament et par essence musicien de théâtre, ait fait du *Requiem* une œuvre, non pas de mysticisme et d'onction, — mais d'action, de passion même, si l'on entend par ce mot, en les rapportant à Dieu, ces mouvements, ces transports de l'âme que sont la douleur et la crainte, l'espérance et l'amour. Verdi au surplus n'a point dénaturé le *Requiem* : on ne relèverait pas en ses chants une seule de ces contradictions éclatantes, un seul de ces mensonges « joyeux » (c'est le cas de le dire) où se sont laissé entraîner avant lui, chacun dans un *Stabat* célèbre, Rossini constamment et Pergolèse une ou deux fois. La musique de Verdi ne nous laisse point oublier et n'atténue point les ombres de la mort : elles les outre plutôt et les montre sous un ton de violence et d'horreur qui n'est pas le ton de la liturgie chrétienne. Par endroits, d'autre part, on est heureux d'y surprendre comme une impression de notre style liturgique, du style grégorien, — non que les éléments précis et spécifiques du genre s'y retrouvent exactement nulle part : simplement, en certains passages, une influence, une lointaine et mystérieuse mais sensible analogie :

Une phrase comme l'*Hostias et preces*, comme le *Lux æterna*, bien que mesurée et non pas seulement rythmique, accompagnée aussi, ne fût-ce que d'un soupçon d'orchestre, et par là s'éloignant deux fois du plain-chant, s'en rapproche néanmoins à d'autres égards, étant moins une mélodie qu'une mélopée, qui flotte, souple et légère, au gré de modes étranges. Le thème de l'*Agnus Dei* plus que tout autre est marqué de ce signe d'élection. Vaguement grégorien, au début du moins, par l'unisson de deux voix d'abord, puis de toutes les voix, il l'est encore par la grâce souple de la ligne vocale, par le calme, par la noblesse et par la pureté du sentiment. Nous lui savons gré d'être tel et de mêler aux accents pathétiques de la jeune Italie, ne fût-ce qu'un écho des vieilles cantilènes romaines et de leur génie austère et doux.

Même pour les contre-sens, pour les « mensonges joyeux » de Rossini et de Pergolèse dans leurs *Stabat*, M. Bellaigue, au nom du génie italien, a des indulgences qu'il ne faudrait pas ériger en principe : il invoque « la logique du génie d'une race, les droits tout-puissants d'un art qui dompte son sujet au lieu de se soumettre à lui. » Nous n'avons pas à rechercher ici jusqu'à quel point cette souveraineté de l'art, cette violence exercée par l'art sur ou contre son sujet peut être légitimée en matière profane ; mais, en sujet religieux, ce n'est pas admissible. La comparaison que nous propose ensuite M. Bellaigue est très gentille, mais n'est qu'une comparaison :

Rappelez-vous, dit-il, la première rencontre que fit Henri Heine descendant d'Allemagne en Italie. Sur le bord de la route il vit un grand crucifix de bois. Autour de la croix une vigne avait poussé. Et c'était, raconte le poète voyageur, « une chose affreusement douce de voir comme la vie embrassait la mort, comme la verdure luxuriante de la vigne festonnait le corps sanglant et les membres crucifiés du Sauveur. » — La musique italienne, même sacrée, même funèbre, ressemble volontiers à cette croix, et dans leur art comme sur les chemins de leur pays, il plaira toujours aux musiciens d'Italie que la vie embrasse la mort avec une affreuse douceur.

Ce n'est pas dans la musique profane, ni de façon générale dans l'art profane que la vie embrasse la mort avec une divine douceur : c'est dans la musique liturgique, dans toute la liturgie, dans tout l'art du moyen âge (au moins avant la décadence du XIVe siècle) et déjà dans cet art des catacombes où l'harmonie de la vie et de la mort, du deuil et de la joie chrétienne a inspiré à Mgr Gerbet de si suaves et si profondes réflexions.

VIII. — M. Raymond Poincaré, sénateur et ancien ministre, a donné, à la *Ligue de l'enseignement* (M. Dessoye), une conférence sur Jules Ferry (reproduite *Revue Bleue*, 15 et 22 avril 1911). Panégyrique enthousiaste et sans réserves de l'œuvre scolaire de Ferry :

... Au commencement de 1879, Ferry... devient grand maître de l'Université dans le cabinet Waddington. A l'œuvre maintenant nous allons juger l'ouvrier. Ah ! Messieurs, quel robuste et vigoureux travailleur ! En trois passages successifs au ministère de la rue de Grenelle, il ne va rien faire de moins que d'édifier, sur les bases inébranlables du droit moderne, l'œuvre, si longtemps délaissée et si souvent trahie, de l'éducation nationale...

... Aujourd'hui les institutions qu'a élevées Jules Ferry sont encore parfois en butte aux mêmes assauts, mais l'immense majorité du pays fait bonne garde autour d'elles, et elles opposent à des attaques impuissantes leur solidité indestructible.

... Ni les invectives de la réaction, ni la malveillance agressive des intransigeants d'alors, n'ont un instant dérangé l'équilibre de ce puissant esprit. Il a paisiblement poursuivi, au milieu des orages, la tâche qu'il s'était assignée et, grâce à lui, la France républicaine a donné au monde civilisé le spectacle d'une nation, accablée sous le poids de malheurs immérités, se relevant d'une geste robuste, et, pendant qu'elle restaure ses forces militaires, rafraîchissant aux sources de la science son immortel génie...

Nous citons ces lignes, pour faire connaître, non pas Ferry (besogne inutile entre honnêtes gens), mais son panégyriste.

IX. — *Correspondant* du 25 mai et du 10 juin, publication de lettres du P. Lacordaire au comte de Falloux, qui vont de 1838 à 1861, année où mourut le grand dominicain. En voici quelques fragments, intéressants pour l'histoire des idées de Lacordaire.

25 juin 1843, après lecture du manuscrit du *Saint Pie V* de de Falloux, et 17 juillet 1844, après lecture de l'ouvrage imprimé lui-même :

... Il était certainement difficile de justifier le point de vue de sa vie (de saint Pie V) à une époque où le clergé n'a aucun rôle et aucun devoir politique (?), et pourtant je ne crois pas que personne, en le voyant agir sous votre plume, se sente blessé de son énergie martiale. Après tout, il est permis de se défendre avec les armes en usage du temps où l'on vit, et saint Pie V, en arborant la tolérance à une époque où ni le mot ni la chose n'existaient, eût été semblable à un général qui abandonnerait aujourd'hui l'artillerie pour se servir de catapultes.

Voilà pour la question d'opportunité. Aux principes maintenant : Lacordaire proclame noblement :

La vérité est seule ancienne, primitive, ayant le droit de premier occupant avec la justice intime qui fait sa nature ; l'erreur, essentiellement postérieure, sans droit acquis et sans légitimité intrinsèque, mortelle et toujours demi-morte, rentre dans le monde et ne s'y soutient que par la violence, tout en réclamant la liberté qu'elle ne donne jamais quand elle est maîtresse. Voilà le résultat général de l'histoire, comme l'expérience actuelle.

Voilà ce qu'est l'erreur. Mais quelle attitude doit garder, devant elle, l'Eglise ?

Cela posé, l'Eglise a-t-elle *eu* le droit de résister à main armée contre une violence armée, et de dénier la tyrannie que ses persécuteurs lui demandaient sous le nom de liberté, c'est toute la question ? Vous l'avez traitée comme il fallait, ce me semble. Il est possible que la liberté des cultes s'établisse dans le monde ; mais si elle s'établit, ce sera par l'action de l'Eglise, non par celle de l'hérésie, *par le désintéressement de la vérité*, non par celui de l'erreur, et il y a cinquante ans qu'elle le serait en France si l'incrédulité, le protestantisme et l'indifféreuce ne s'y opposaient à qui mieux mieux, uniquement parce que tous ces petits monstres ont peur de la vérité, et cela de leur propre aveu.

Belle formule, illusion candide et touchante que ce « désintéressement » de la vérité, mais illusion tout de même, et combien dangereuse, nous le savons, par l'expérience, mieux sans doute qu'on ne le savait en 1843. La « vérité » ne se désintéressera jamais de la liberté de l'erreur : si elle s'en désintéresse, c'est qu'elle a cessé déjà d'être la vérité pure.

Un autre jour, de Sorèze, 25 juillet 1859, il écrit : — « La tolérance civile fut établie en France par l'édit de Nantes, et c'est l'édit de Nantes qui a préparé le siècle de Louis XIV, comme la révocation de cet édit a préparé le siècle de Voltaire. » Spécimen du sophisme *post hoc, ergo propter hoc*. Ne pas oublier que l'édit de Nantes, dès qu'il fut porté, a été réprouvé, non pas seulement par la France catholique, mais par le Souverain Pontife. Ce qui a préparé le siècle de Louis XIV, c'est le zèle incessant, parfois même rude, des catholiques à empêcher les protestants de faire de l'édit tout l'usage qu'ils en eussent pu faire (voir ce que nous dirons prochainement de la Compagnie du Saint-Sacrement). — Lacordaire poursuit, essayant ici de concilier ses principes avec la condamnation de l'*Avenir* :

Or l'*Avenir*, sauf les indiscrétions de parole, n'entendait soutenir que la *tolérance civile*.

Il fut condamné néanmoins, et du moment que le Saint-Siège estimait qu'il n'avait pas eu de mesure dans l'expression des idées, c'était son droit. Il usa de ce droit, en ayant soin de réserver, par une habileté infinie de rédaction, ce qu'il y avait eu de juste dans les idées, et il n'était permis à aucun théologien de s'y tromper. — Le tort de M. de Lamennais fut de ne pas reconnaître la mesure de la condamnation qui le frappait, et ensuite d'être entraîné par le sentiment intérieur d'une sorte d'ingratitude du Saint-Siège à son égard. *Il est certain, à mes yeux, que le Saint-Siège eût pu facilement distinguer dans les doctrines de l'*Avenir* le sens absolu du sens relatif, et ne nous pas imputer le sens absolu qui, au fond, n'était pas le nôtre* [1]. Je crois même que si, pendant son séjour à Rome, M. de Lamennais s'était montré confiant, filial, obéissant, aucune condamnation ne l'eût atteint [2]. Mais il envenima la situation par une conduite de résistance, refusant de quitter Rome pendant quatre mois après qu'il en eut reçu l'invitation, et ne partant enfin qu'après une déclaration énergique qu'il allait reprendre l'*Avenir*. Ce fut là l'origine de sa chute, et le pressentiment que j'en eus me fit quitter Rome dès le 15 mars 1832, en lui laissant connaître pourquoi je partais.

Le 24 mai 1846, à propos d'un article de de Falloux, il trace le programme des questions disputées entre libéraux et non-libéraux :

La question que vous traitez est peut-être la plus importante et la plus difficile qui soit au monde, aujourd'hui du moins, et il ne me paraît pas que notre travail réponde, en étendue, en lucidité et en profondeur, au sujet dont il s'agit.

La propagation de l'erreur religieuse est-elle, de sa nature, justiciable des lois humaines ?

A supposer qu'elle le fût, de sa nature, n'y a-t-il pas plus d'inconvénients que d'avantages à la réprimer ainsi ?

Si elle ne l'est pas, de sa nature, n'y a-t-il jamais lieu de la réprimer civilement par voie de pure défense contre l'oppression dont elle accable la vérité ?

A quel titre l'Eglise, de concert avec l'Etat, a-t-elle réprimé la propagation de l'erreur religieuse ? Etait-ce en vertu d'un droit absolu ou en vertu des circonstances transitoires où se trouvait la société ?

L'union de toutes les forces sociales, divines et humaines, pour le maintien et la propagation de la vérité, est-il l'ordre vrai en soi, et la liberté religieuse n'est-elle qu'un ordre vrai relativement aux temps et aux lieux ; ou bien est-ce l'inverse ?

La liberté religieuse est-elle un progrès sur le passé, ou une transition vers une nouvelle unité sociale ?

Cette nouvelle unité sociale, en cas qu'elle se réalisât, procéderait-elle à la répression de l'erreur comme le bas-empire, le moyen âge, et l'âge moderne jusqu'en 1789 ?

Faut-il blâmer l'Eglise dans le passé, ou la louer, ou simplement la justifier ?

Dans le cas où il ne faudrait que la justifier, comment la justifier ?

Voilà, mon cher et noble ami, la série de questions qu'il serait nécessaire d'examiner pour arriver à votre but. Vous voyez que c'est la matière d'un livre et de dix ans de travaux. Et encore, après dix ans de travaux, il est probable que le théologien, le philosophe et le politique s'arrêteraient tout court, effrayés de leur tâche. C'est qu'en effet, les éléments d'une solution intégrale nous manquent encore. Tout le passé de l'humanité a été gouverné par l'union de toutes les forces sociales, religieuses et civiles ; partout et toujours, la propagation des nouveautés religieuses a été civilement réprimée, et le principe contraire ne prévaut en Amérique et dans une partie de l'Europe que depuis environ cinquante ans. *L'expérience n'est donc pas faite ; nul ne peut dire ce qui sortira du régime nouveau*, le bonheur ou le malheur du genre humain, le règne de la vérité ou de l'erreur, la ruine universelle ou le salut général, ou bien encore un état mélangé de bien et de mal, où la part du bien ne sera pas pire que dans le passé.

Ce ne sont pas cependant des questions d'« expérience » que cela ; et il ne s'agit pas,

[1] C'est nous qui soulignons.

[2] Non, il ne faut pas dire que les sentences doctrinales de Rome tiennent à des considérations de cet ordre.

pour l'Eglise, de savoir « ce qui sortira » de tel principe ou de son contraire. Un autre jour encore (24 septembre 1856), Lacordaire félicite son ami des « belles pages » qu'il a « consacrées à énoncer les seules doctrines que je croie *utiles* à la défense de l'Eglise dans les temps modernes. » Et dans cette même lettre du 24 mai 1846, il tire argument de ce que « l'union des forces sociales en faveur de la vérité catholique n'a pas empêché le schisme et l'hérésie de prévaloir en Orient et dans une partie de l'Occident ; » de ce que, encore, « partout où l'ancien ordre subsiste, l'Eglise est opprimée, avilie, impuissante ; là où l'ordre nouveau, c'est-à-dire la liberté civile et religieuse, a été introduit, l'Eglise gagne du terrain, se relève, se fortifie, » etc. On a ici, en somme, une application, avant la lettre, du pragmatisme. Le succès ou l'utilité n'est pas criterium de vérité ; et ce qui, de nos jours, a fait souvent la faiblesse de l'apologétique et de la défense de l'Eglise, c'est que l'on s'est bien trop préoccupé de considérations de ce genre. L'un des évêques nouvellement nommés en France signalait magnifiquement, il y a quelques mois, dans un toast que la presse catholique a retenu, ce trait si éclatant du caractère de Pie X, « qui juge de tout par les principes et non par les conséquences. »

Une lettre touchante à la nouvelle de la mort de Mme Swetchine (sept. 1857) :

... Cette chère et sainte amie n'est plus. Elle nous a laissé ses exemples, ses pensées, son impérissable souvenir. Je ne pense pas que nous retrouvions autour de nous, sur la fin de notre carrière, une âme aussi forte et une intelligence aussi admirablement douée, non plus qu'une telle bonté dans des dons si grands. Mme Swetchine a été, avec Mgr de Quélen, la lumière de mes années difficiles. Elle m'a, je ne sais combien de fois, retenu, éclairé, consolé. Rien n'égalait sa prudence que la sûreté de son coup d'œil, et l'amitié accroissait encore en elle la perspicacité de ses vues. Vous n'avez pu, autant que moi, profiter de son affection, parce que les épreuves et les difficultés de votre vie peut-être ne vous ont pas donné la même occasion que moi de connaître toutes les ressources de son esprit dans les circonstances épineuses. Mais, plus heureux que moi, vous avez pu recevoir son dernier soupir et contempler jusqu'au bout cette sérénité parfaite qu'elle opposait à la mort... [1].

Lacordaire n'eut pas toujours, au même degré que Mme Swetchine, cette sérénité qu'il admirait en elle. Nous en trouvions une preuve encore l'autre jour dans le nº (15 juin) de l'*Université catholique* (Lyon) où M. de Lajudie achève sa belle étude sur dom Guéranger. Quand l'abbé de Solesmes commença en 1856, dans l'*Univers*, à propos du livre d'Albert de Broglie *(L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle)*, la série des vingt-six articles qui devaient former ensuite la matière principale de son magnifique *Essai sur le naturalisme contemporain*, il y eut quelque émoi dans le camp libéral. Mme Swetchine écrivait alors au prince de Broglie, avec autant d'équité que de grandeur d'âme : — « Je connais l'abbé de Solesmes, *il est incapable de vous poursuivre pour un motif personnel. Il lui a fallu de bonnes raisons* pour vous attaquer. » Lacordaire au contraire *(Correspondant* du 25 juin 1859), protestant qu'il n'a pas à venger de ces attaques M. de Broglie, qui l'a été « dans la conscience de tous les chrétiens honnêtes, » etc., ajoute : — « Tout le monde a compris que *ce n'était pas le livre mais l'homme* qui était en jeu, et que l'on poursuivait dans l'homme un des représentants les plus élevés de ce libéralisme chrétien que l'on voudrait bien déshonorer mais qui proteste d'un bout de l'Europe à l'autre par ceux qui lui demeurent fidèles dans leur pensée, leur conduite et leur travaux... »

Sur toutes ces querelles d'antan, redire le mot que nous rappelait gentiment la *Revue de la Jeunesse* en son 1er nº de cette année (10 janvier), le mot de saint François de Sales qui, lorsqu'il apprenait quelque faute du prochain, s'écriait : — « *Misère humaine! Misère humaine!* Oh! que nous sommes environnés d'infirmités ! » ou bien : — « Que pouvons-nous faire de nous-mêmes que faillir ? » ou encore : — « Nous ferions peut-être pire, si Dieu ne nous tenait par la main droite et ne nous conduisait en sa volonté. »

Ou encore, pour terminer, se rappeler, avec M. de Lajudie, l'entrevue sanctifiante de dom Guéranger et du P. Faber en 1860, dom Guéranger écrivant : — « J'ai vu à Londres ce grand et saint docteur, j'ai été tout embaumé de sa charité, de son amabilité, de sa simplicité ; » et le P. Faber, de son côté :

« J'ai eu l'honneur et l'insigne faveur d'avoir une entrevue de près de deux heures avec le grand et bon Père Guéranger. Malheureusement je souffrais d'un fâcheux mal de tête, et le peu de mots que je pus dire en français ou en italien furent bégayés encore plus qu'à l'ordinaire. Ainsi, c'est une occasion que je regarde comme perdue ; j'avais tant à dire et je n'ai rien dit. C'est pour moi, néanmoins, une grande consolation, et je n'oublierai pas cette figure, cette voix, ces manières où se révèle l'esprit tranquille et fervent, profond et joyeux de cet excellent moine. C'est une de ces rencontres qui font dire : — Il faut qu'au ciel je me retrouve en compagnie de cet homme si humble, si modeste, si bienveillant, avec, autour de lui, un tel parfum de prière qu'on le prendrait pour la fleur exquise de la sainteté bénédictine. »

[1] Dom Guéranger, lui aussi, qui avait été l'ami de Mme Swetchine, écrivit, quand parut la vie de la défunte par M. de Falloux :

« M. de Falloux retrace dans un récit digne du sujet, avec la simplicité contenue que réclame la description de la mort des saints, cette scène sublime qui se prolongea vingt jours durant. Nous ne chercherons pas à analyser de telles pages : il faut les lire et apprendre comment meurent les saints. Qu'il nous suffise de rappeler un seul mot de la mourante qui justifie à lui tout seul toutes nos espérances. A une amie qui allait prier pour elle, on l'entendit dire : — *Merci, ma bonne amie, merci ; mais ne demandez à Dieu ni un jour de plus ni une souffrance de moins.* »

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Un confesseur s'aperçoit qu'un pénitent, coupable dans sa jeunesse de nombreux péchés de pensées, de désirs et même d'actes contraires à la *ver'u de pureté*, n'a jamais spécifié dans ses confessions, faites à droite et à gauche, la nature de ces péchés. Il a dit simplement : « Je me suis arrêté à de mauvaises pensées, j'ai fait de mauvaises actions, tantôt seul, tantôt avec d'autres. »

Le confesseur est-il obligé de revenir sur le passé et de notifier à son pénitent qu'il faut maintenant faire ce qui n'a pas été fait et spécifier toutes ces fautes du passé ?

R. — Trois méthodes ou trois manières différentes de procéder à l'égard de ce pénitent doivent se présenter ici à l'esprit du confesseur : ou bien ne rien dire et passer tout sous silence ; ou bien dire à ce pénitent de se préparer à une confession générale et de revenir au plus tôt pour la faire ; ou bien enfin de suite par quelques questions adroites obtenir de lui tout ce qu'il serait obligé de dire. Il est certain que jusqu'ici ce pénitent n'a fait aucune confession *matériellement* intègre, et n'a pas dit ce qu'en soi il était obligé d'accuser, puisque d'après le Concile de Trente lui-même il faut accuser au moins tous les péchés mortels avec leur nombre et les circonstances qui en changent l'espèce. Mais, à moins d'avoir d'autres données, on peut supposer qu'elles ont été intègres *moralement*, en ce sens que le pénitent a dit tout ce qu'il croyait être obligé de dire et qu'il paraissait suffisamment disposé, car on ne doit pas supposer sans preuve que les confesseurs qui ont entendu ses confessions précédentes n'ont pas fait leur devoir. Il n'en reste pas moins obligé à compléter ses confessions passées s'il vient à le pouvoir et quand il le pourra.

La première méthode peut être employée à l'égard d'un pénitent qui ne s'est ainsi confessé incomplètement dans le passé que parce qu'il était dans l'impuissance morale de mieux faire, et qui actuellement reste encore dans la même impuissance, même avec l'aide du confesseur ; ou bien avec un pénitent qui, quoique à la rigueur il pourrait mieux faire actuellement, et peut être eût pu mieux faire aussi par le passé, a toujours agi ainsi avec une pleine bonne foi dont il serait dangereux pour le moment de le tirer.

La seconde méthode serait à employer avec un pénitent qui jusque-là a fait sciemment de mauvaises confessions ou même a fait insciemment des confessions insuffisantes par elles-mêmes et serait maintenant capable de faire une vraie confession générale qui pourrait lui être grandement utile. Il serait bon alors de lui donner le temps de la bien préparer ; d'autre part le confesseur peut aussi en ce moment même n'avoir pas le temps de l'écouter ou de l'interroger longuement. Alors pourvu qu'on soit moralement sûr que le pénitent reviendra, on devrait s'entendre avec lui pour le jour et le moment où se fera cette confession générale, qu'il faudrait retarder le moins possible.

La troisième méthode doit être employée avec tout pénitent qui pourrait faire de meilleures confessions que celles qu'il a faites, sans pouvoir cependant arriver à faire ce qu'on appelle une vraie confession générale, ou qu'il pourrait être dangereux de renvoyer à plus tard, parce que peut-être il ne reviendrait pas. Ce serait alors au confesseur, sans trop l'avertir de ce qu'il veut faire, à l'interroger adroitement de suite sur son passé de manière à connaître d'abord les différentes espèces de ses fautes contre la pureté qu'il a faites : fautes de pensées et de désirs ; fautes de conversations, de chansons, de lectures, fautes d'actions sur lui-même seul, ou avec d'autres hommes ou jeunes gens (et en quoi elles ont consisté), fautes avec des personnes d'un autre sexe, libres ou mariées, et aussi en quoi elles ont consisté (embrassements passionnés, attouchements, copulations, etc.) en se servant des termes les plus honnêtes possibles, puis en faisant déclarer le nombre, comme cela se pourrait moralement et de la manière dont on procède dans ces circonstances. Après quoi il faudrait voir aussi s'il y a eu d'autres péchés mortels également accusés d'une manière insuffisante. Le tout se ferait, comme ce serait possible moralement, et sans scrupules... Après quoi on l'exhorterait de la meilleure manière possible à la contrition et aux bons propos, et lui dirait ce qu'il doit faire à l'avenir.

Q. — J'ai une scrupuleuse. Si je lui dis qu'elle est obligée d'écouter mes avis, elle a une peur exagérée de pécher et elle croit ne pas les suivre. Si je lui dis qu'elle ne pèche pas, elle dit qu'elle n'écoutera pas. *Quid?* Je sais bien qu'au point de vue de la morale, cette question est facile ; mais qu'y a-t-il de mieux à faire pour cette personne ?

R. — Le mieux à faire est de la laisser dans la persuasion qu'elle pèche, ou s'expose au moins facilement à pécher, en ne vous obéissant pas. Outre que c'est vrai, puisque la souveraine *imprudence* du scrupuleux est de se soustraire aux avis de son directeur, c'est pratiquement un bon moyen d'arriver à cautériser indirectement, par cet unique thermocautère, les plaies béantes des autres scrupules.

Un inconvénient est à craindre : c'est que l'âme scrupuleuse ne concentre trop ses inquiétudes sur le point de la désobéissance, et ne se guérisse par ailleurs que pour aggraver son mal sur ce point-là.

Réponse. — D'abord, cet inconvénient, en fait, ne présente guère de probabilité, en règle générale, la désobéissance au confesseur, matérielle au moins, étant la caractéristique à peu près essentielle et inévitable de toutes les maladies de scrupule. Le jour où un scrupuleux se met à

obéir à la lettre, et à ne faire que cela, il est bien près d'être guéri, ou tout au moins de retrouver un équilibre mental qui permettra d'appliquer avec succès, et à temps, les bons correctifs de l'obéissance exagérée.

De plus, s'il y a là un mal à prévoir, il est en tout cas et de beaucoup le moindre, inférieur au mal général du scrupule portant sur tous autres chapitres quelconques.

L'aberration radicale du scrupuleux est de ne savoir pas tenir le gouvernail critique de sa conscience, et, malgré cela, de s'obstiner à le manipuler, à refuser le concours du pilote. Dès l'instant où il laisse une main étrangère, celle de son confesseur, mener la barque, le danger du naufrage est écarté. On se remet à naviguer en paix. Après un temps de repos dans cette bienheureuse inactivité personnelle du scrupuleux, quand il aura repris du bon sens et des forces morales suffisantes, on refera son éducation pour lui réapprendre l'art de tenir son gouvernail, art qu'il a perdu au cours de sa maladie; et on ne le laissera manœuvrer tout seul que le jour où on le saura capable, enfin, du sang froid et de la prudence élémentaires que réclame chez toute âme normale le pilotage de sa propre conscience.

Insistez donc énergiquement sur le point de l'obéissance. Surveillez la convalescence du malade, auquel infailliblement ce traitement, à haute dose s'il le faut, rendra la santé, et ne vous mettez pas en peine des inconvénients, plus apparents que réels, qu'il semble présenter pour qui n'est pas au courant des mystères psychologiques de la clinique scrupuleuse.

Q. — Que pensez-vous de cette opinion qu'un chrétien en état de péché mortel peut attendre en toute sécurité la prochaine fois qu'il communiera, ou même le temps pascal, pour se confesser de son péché? On assure qu'il lui suffit de faire en attendant un acte de contrition imparfaite accompagné de la résolution de se confesser, et qu'il ne serait pas damné si la mort le surprenait en cet état.

R. — Nous nous demandons si un *lapsus* ne s'est point glissé dans cette consultation, et si notre vénéré correspondant n'a pas écrit « imparfaite » au lieu de « parfaite. » Les théologiens enseignent communément (Cf. S. Alph., n. 663) que l'on n'est point obligé de se confesser aussitôt que l'on se trouve en état de péché mortel; que ce péché peut être effacé par un acte de contrition *parfaite* exprimant, ou impliquant, l'intention de le déclarer au saint tribunal dès qu'il y aura pour lui obligation de s'y présenter. Et nous tenons cette doctrine pour vraie.

Quant à l'opinion qui attribuerait la même efficacité à la contrition *imparfaite*, nous ne connaissons aucun auteur qui la professe, et nous n'hésitons pas à la tenir pour fausse.

Q. — Je suis supérieur de communauté. Puis-je imposer *sub gravi* à mes religieux un précepte en soi léger, mais destiné à prévenir des fautes graves? Oui, sans doute, car d'après la morale, la gravité de la matière doit aussi se prendre d'après les circonstances ou la fin que l'on a en vue. Mais il est bien difficile de ne pas se tromper en cette appréciation bien délicate, et certains jugeront peut-être légère une matière que le supérieur aura trouvée grave. Est-ce le jugement de ce dernier qui constitue infailliblement la gravité, et par conséquent dès qu'il aura dit : « Je vous défends sous peine de péché mortel de faire telle chose, » le péché existera-t-il toujours (étant posées les deux autres conditions : pleine connaissance et entier consentement)?

R. — Il en est des préceptes imposés *sub gravi* par un supérieur régulier comme des lois : il faut qu'ils aient pour objet une matière grave. Or la gravité de la matière découle ou de la nature même de la chose prescrite, ou des circonstances, ou de la fin dont le supérieur poursuit la réalisation. (V. Lehmkuhl[11], t. I, n. 688 et sq.). Mais il est de toute évidence que la gravité de cette fin doit être *objective*, et ne saurait être constituée telle par le seul jugement du supérieur. Si le but qu'il a en vue est regardé comme important par les hommes de bon conseil, ou bien si ce but suffit pour que, dans des matières analogues, la loi ecclésiastique soit regardée comme obligeant *sub gravi*, un supérieur régulier pourra sans témérité ordonner *sub gravi* des actes qui seraient aptes à l'atteindre, bien que pris en eux-mêmes ces actes ne constituassent qu'une matière légère. Mais il ne suffit pas qu'il dise : « Je défends ou je commande *sub gravi*, » pour que, par le fait même de cette déclaration, il y ait obligation grave. (V. Lehmkuhl, n. 240).

Q. — Dans la récitation *privée* du saint Bréviaire, peut-on considérer chaque Nocturne comme une Heure complète et (dans les mêmes conditions et avec les mêmes raisons dont il est parlé à l'article de la théologie *de inversione Horarum*) : 1° intervertir l'ordre des Nocturnes entre eux, ou bien, 2° intervertir l'ordre de chaque Nocturne avec les Laudes ou les autres Heures canoniales?

R. — Les théologiens enseignent que pour une cause raisonnable, on peut, dans la récitation privée, dire les psaumes de Matines et de Laudes et même le reste, et différer ainsi *les Leçons* et *toute autre chose* que l'on n'a pas en main. (Gury, t. II, n. 78). Nous concluons de là que, dans les mêmes conditions et pour les mêmes motifs, on peut différer la récitation d'un Nocturne après le ou les autres Nocturnes ou même après l'une des autres Heures canoniales.

Q. — Dans notre *Ordo* est mentionnée cette réponse de la S. C. du Concile du 7 août 1909 : « Tous ceux, prêtres ou laïques, à qui sont confiés des legs pieux, sont tenus d'en informer l'Evêque. »

Or, sous ce nom de legs pieux faut-il entendre tous les fonds que possède une église ?

L'Evêque peut-il exiger la connaissance de tous les capitaux de chaque église de son diocèse et leur envoi à l'évêché ?

R. — Question déjà solutionnée ailleurs dans nos colonnes, à propos d'une consultation analogue. Il faut s'incliner; le droit est formel, non

seulement dans ses textes de législation positive, parmi lesquels celui que vous citez (S. C. du Concile, rép. du 7 août 1909 à l'Evêque de Beauvais) et surtout le Concile de Trente lui-même (Sess. XXII, c. 8), mais encore dans l'interprétation commune de ses plus autorisés commentateurs.

Pourquoi vous étonnez-vous de cette discipline « financière ? » Il s'agit de biens affectés d'une caractéristique religieuse, sacrée, donc relevant par là même de l'autorité de l'Eglise à laquelle, en définitive, ils appartiennent ; et comme dans les diocèses l'autorité de l'Eglise se trouve concrétisée en la personne de l'Evêque, il était tout indiqué de confier aux Evêques, pour leurs territoires respectifs, le contrôle de ces biens « pieux. »

Une raison générale de centralisation administrative confirme encore cette disposition du droit. N'est-ce pas à l'Evêché que doivent normalement converger toutes les affaires de quelque importance où se trouve engagé l'intérêt public de la religion ?

Enfin, à défaut de ces raisons à priori, qui sont déjà suffisantes, pensez-vous qu'il ne soit pas prudent de soumettre les gestions financières paroissiales à une surveillance d'ordre supérieur, susceptible d'obvier aux abus, aux négligences, aux erreurs enfin, pratiquement inévitables dans l'hypothèse d'une liberté administrative illimitée laissée aux caisses paroissiales ?

Pour tous ces motifs, qu'il ne nous paraît pas nécessaire de développer ni de confirmer davantage, il faut conclure que l'Eglise a sagement agi en exigeant l'observation de la mesure disciplinaire rappelée par la réponse du 7 août 1909.

D'ailleurs, nous n'avons pas à critiquer, mais à accepter ses lois. Celle-ci est claire, formelle, nettement obligatoire. Quoi qu'on en pense ou qu'on s'en trouve gêné, il faut obéir. Où allons-nous, grand Dieu ! si les fidèles, à l'exemple de leurs curés, se mettent à ne plus s'incliner que devant les décisions d'autorité ecclésiastique supérieure qui auront eu préalablement la bonne fortune de leur plaire ?

Dans le cas présent, toutes les objections possibles tombent devant cette simple observation : Du moment que l'Evêché prend sous sa responsabilité la gestion des fonds paroissiaux, qu'il les administre bien ou mal, c'est son affaire ! Ce n'est plus la nôtre ! Nous sommes par là même déchargés d'un souci bien encombrant pour notre conscience. L'obéissance est donc de tout point avantageuse.

En tout cas, elle est de rigueur. Gardons-nous bien du remords que nous aurions fatalement, un jour ou l'autre, d'avoir très imprudemment tenté d'y échapper.

Q. — 1° Pourriez-vous me donner quelques renseignements précis sur l'usage des anesthésiques par les médecins dans les cas de maladies désespérées ? Ainsi :

1° Peut-on endormir un malade désespéré, dans la certitude qu'il est perdu et ne se réveillera pas, sous le prétexte de lui épargner des souffrances ou des crises aiguës ?

2° Dans quelle mesure ou dans quel cas peut-on user de ces moyens, et à quelles conditions ?

3° Un médecin peut-il *tuta conscientia* tromper son malade qui l'interroge sur la gravité de son état, ou la nature de sa maladie ?

R. — Ad I. Non. L'administration du remède constituant un homicide, on se heurte à la règle : *Non facienda sunt mala ut veniant bona.* Autrement : La fin ne justifie pas les moyens.

Ad II. Dans la mesure où ils présentent une probabilité d'emploi utile, moralement bon, soit pour guérir, soit pour soulager le malade, soit pour prolonger son existence. Jamais, quand on les sait à la fois inefficaces et dangereux.

Ad III. Tromper, formellement, non. Mais priver de la vérité, tantôt oui, tantôt non, cela dépend. Avec le double principe de la légitimité des restrictions mentales en certains cas, et de la loi de charité qui parfois commande le silence, on explique fort bien qu'un médecin ne dise pas à son malade la vérité inquiétante qu'il lui demande. Mais ceci à l'expresse condition que sa réserve silencieuse ne sera pas par ailleurs moralement répréhensible ; et elle le serait si, en raison de cette attitude, le malade etait exposé à mourir sans convenable préparation. D'ordinaire, les médecins se déchargent de cette préoccupation sur les gens de l'entourage du malade auxquels ils disent la vérité sur son état, afin que ceux-ci le mettent prudemment en état d'éviter les surprises de la mort. Là où le médecin est seul à pouvoir rendre ce suprême service au moribond, il a, par charité grave et urgente, le devoir, non seulement de répondre en toute vérité à l'interrogation de l'intéressé, mais de l'avertir même spontanément du danger qui le menace. C'est à quoi ne pensent pas ou ne veulent pas penser les médecins dépourvus, pour eux et pour les autres, de conscience religieuse. Dieu nous garde d'une pareille assistance à l'heure dernière !

Q. — 1° Pierre, curé, défend la danse sous peine de refus de sacrements. Paul, autre curé, regarde la danse seulement comme dangereuse.

Les paroissiens de Pierre vont à confesse dans la paroisse de Paul, sont absous et communient.

Des prêtres vont confesser dans la paroisse de Pierre à l'occasion des Quarante-Heures. Pierre leur recommande d'être sévères. Pierre a-t-il droit de faire ces recommandations.

Quelles sont les attributions du curé par rapport au refus des sacrements pour réprimer les désordres ?

2° Un curé peut-il refuser d'admettre aux Pâques quelqu'un qui ne règle pas avec son curé pour la dîme, lorsqu'on ne s'occupe pas des dettes du pénitent envers n'importe quel marchand civil ?

R. — Ad I. Les curés, en tant que tels, n'ont aucun pouvoir de décréter quoi que ce soit au for externe en fait de refus de sacrements. L'autorité leur manque absolument pour légiférer sur ce point-là. En tant que gardiens de la morale et ministres de l'Eglise, leur droit et devoir est de faire observer les lois issues de ces deux sources, et à la manière qui s'y trouve prescrite. La théo-